

Des membres de ce parti et d'autres députés ont déclaré qu'ils étaient prêts à adopter immédiatement les aspects du bill qui permettraient d'éliminer la charge fiscale injuste qui pèse sur les personnes que le ministre du Revenu national a indiquées. Mais il faut agir immédiatement, afin de faire face au chômage qui sévit actuellement au Canada, et qui va probablement s'amplifier au cours des mois à venir.

Il a été déjà clairement démontré que le gouvernement présente ces propositions sans le moindre effort de coordination pour remédier au problème courant et constant créé par le chômage et la pauvreté dans notre pays, et je suis bien tenté, en tant que représentant d'une région où se posent presque continuellement les problèmes de sous-emploi excessif et de chômage, d'insister sur la nécessité d'une lutte coordonnée contre la pauvreté persistante et irréductible au Canada. Or, manifestement, le gouvernement n'a pas reconnu la nécessité de coordonner les politiques, sauf pour en parler à l'occasion.

Qu'est-il sorti du tapage extraordinaire dont on a entouré la création du ministère de l'Expansion économique régionale qui, après tant d'années, devait coordonner les mesures adoptées en faveur des régions défavorisées, non seulement dans le cadre des programmes du ministère même, mais en vertu de ceux de tant d'autres ministères, Commerce, Agriculture, Finances, Revenu national? Dans presque tous les ministères fédéraux, on prend au jour le jour des décisions qui, plus souvent qu'à leur tour, ne font que contrecarrer les efforts qu'on déploie en vertu d'autres programmes pour remédier à l'état de choses créé de longue date du fait de la pauvreté et l'insuffisance de l'emploi.

On aurait cru, monsieur l'Orateur, qu'en s'engageant à quelque réforme fiscale d'envergure, le gouvernement aurait été en mesure de dire que cette réforme se rattacherait directement à une attaque générale contre la pauvreté dans notre pays, au problème des 20 p. 100 qui ont à peine le minimum vital, et qu'il était possible en se reportant aux ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, de l'Agriculture et de nombreux autres de voir comment ces propositions fiscales sont directement et d'une façon coordonnée rattachées à l'activité de ces ministères.

Cependant, lorsque le chef de l'opposition a demandé aujourd'hui au premier ministre d'expliquer le désaccord entre le Régime de sécurité du revenu familial, présenté hier par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), et le programme d'exemptions du projet de loi à l'étude, qu'a répondu le premier ministre? Il a dit qu'aucune tentative ne serait faite pour coordonner les mesures prises en vertu de ces deux programmes, chose dont la nécessité paraît pourtant évidente lorsqu'il s'agit des deux mêmes éléments. Comment croire alors que le gouvernement a envisagé la situation d'une façon réaliste et est disposé à répondre aux besoins économiques réels des Canadiens?

Nous avons entendu dire et répéter, généralement par des membres du parti au pouvoir, que nous n'avons pas proposé de solutions précises. On nous dit: «C'est bien joli de critiquer; tout le monde en est capable». Je ne suis pas

vraiment d'accord sur ce point. A mon avis, il faut un minimum d'intelligence pour critiquer, ou du moins pour comprendre quels sont les véritables problèmes. Malgré tout, on nous dit: «Vous critiquez nos propositions. Et alors? Qu'est-ce que vous feriez, vous?» C'est souvent le paravent derrière lequel s'abritent les gens qui refusent de voir toutes les solutions qu'on leur propose, et dont certaines sont tellement pertinentes et opportunes que l'on en arrive à se demander s'ils sont devenus complètement aveugles. On a répété et répété, au point d'en faire presque une vérité de La Palice, qu'un revirement de la situation actuelle du chômage ne pouvait être que le résultat direct de réductions fiscales. Sans réductions fiscales importantes—je ne songe pas à une mesure insignifiante comme le 3 p. 100 prise par le gouvernement en juillet, qui n'était en fait que le retrait de quelque chose qui avait été presque illégalement et certainement immoralement imposé au peuple canadien pendant beaucoup plus longtemps qu'il aurait dû l'être. Sans exemptions fiscales généreuses, il ne pourra y avoir stimulation importante de la production et de notre économie.

• (5.10 p.m.)

Je suis surpris de voir, monsieur l'Orateur, que ce qui semblait si évident à la plupart des gouvernements qui ont dirigé ce pays semble être presque impossible à réaliser par le gouvernement avec qui nous discutons cet après-midi. Pour être encore plus précis, face aux perspectives de chômage accru en automne et en hiver, la mesure à prendre serait sûrement de toute évidence de supprimer, comme le réclament presque tous les grands économistes canadiens depuis quelques années, la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Je ne pourrai jamais comprendre pourquoi quelqu'un qui comprend tant soit peu les besoins du pays devrait encore refuser ce qui semble si sensé. Le soulagement qu'entraînerait une telle mesure pour les métiers de la construction, particulièrement l'industrie de la construction des maisons qui est si importante, semble évident, mais ce gouvernement persiste à refuser de supprimer cet obstacle qui ralentit les activités dans ce domaine. Pourquoi?

Une voix: Par entêtement.

M. MacDonald: Est-ce de l'entêtement? Est-ce de l'orgueil? Je me souviens que le premier ministre a dit en plus d'une occasion qu'il aimait surprendre les gens et qu'il n'aimait pas se rendre à l'évidence. Il persiste certainement dans ses principes quand il rejette la suppression de cette taxe de 11 p. 100.

Pour ce qui est du recyclage de la main-d'œuvre, qui est responsable d'un grand nombre de bouleversements qui se sont produits au pays récemment, la loi devrait de toute évidence être révisée. Tout comme d'autres députés, j'ai demandé pendant des mois au gouvernement de reconnaître le besoin de modifier la loi sur le recyclage de la main-d'œuvre de façon que des milliers de Canadiens à qui on refuse une nouvelle ou une plus ample formation puissent en profiter durant les mois de chômage difficiles de l'hiver. Mais, ici encore, monsieur l'Orateur, le gouvernement rejette une mesure aussi évidente.